

Médecins du Monde (Canada)
États financiers
31 mars 2025

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires	5
Renseignements complémentaires.....	11

Aux administrateurs de
Médecins du Monde (Canada)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Médecins du Monde (Canada) (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Longueuil (Québec)
Le 25 juin 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A135248

Médecins du Monde (Canada)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
Produits		
Financement de projets internationaux, MAECD	12 721 164	13 306 458
Financement de projets nationaux, Montréal (annexe A)	1 775 307	1 578 235
Financement de projets internationaux, autres bailleurs	782 266	2 837 841
Revenus de gestion de projets internationaux	648 172	642 046
Revenus de gestion de projets nationaux	243 350	187 476
	16 170 259	18 552 056
Autres produits		
Activités de financement et collectes de fonds	3 368 537	2 905 679
Apports reçus sous forme de services rendus	251 454	162 741
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	42 081	25 636
Autres produits	96 555	22 461
	3 758 627	3 116 517
	19 928 886	21 668 573
Charges		
Frais de projets internationaux, MAECD	12 721 164	13 306 458
Frais de projets nationaux, Montréal (annexe A)	3 086 994	2 729 914
Frais de projets internationaux, autres bailleurs	782 266	2 837 841
Amortissement des immobilisations corporelles	79 368	65 438
Contribution de Médecins du Monde à la réalisation de projets internationaux	262 164	308 937
	16 931 956	19 248 588
Frais d'administration (annexe B)	2 049 627	1 531 191
Activités de financement et collectes de fonds	245 159	393 604
Relations publiques, communications et marketing	341 566	220 768
Apports reçus sous forme de services rendus	251 454	162 741
Réseau international de Médecins du Monde	37 315	33 705
Développement de projets	25 426	14 166
	2 950 547	2 356 175
	19 882 503	21 604 763
Excédent des produits sur les charges	46 383	63 810

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Médecins du Monde (Canada)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2025

				2025	2024
	<i>Investi en immobilisations corporelles</i>	<i>Affecté (note 9)</i>	<i>Non affecté</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	105 165	604 680	513 833	1 223 678	1 159 868
Excédent des produits sur les charges	-	-	46 383	46 383	63 810
Acquisition d'immobilisations corporelles - bâtiment	3 946 753	-	(3 946 753)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles - autres	35 761	-	(35 761)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(79 368)	-	79 368	-	-
Augmentation des apports et subventions à recevoir afférents aux immobilisations corporelles	1 200 000	-	(1 200 000)	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 430 516)	-	3 430 516	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	42 081	-	(42 081)	-	-
Augmentation de la dette à long terme - Caisse d'économie solidaire	(980 817)	-	980 817	-	-
Augmentation de la dette à long terme - Initiative immobilière communautaire du Grand Montréal S.E.N.C.	(740 000)	-	740 000	-	-
Remboursement de la dette à long terme	4 580	-	(4 580)	-	-
Utilisation de l'actif net non affecté pour l'acquisition d'immobilisations corporelles - bâtiment	-	-	(305 018)	(305 018)	-
Solde à la fin	103 639	604 680	256 724	965 043	1 223 678

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Médecins du Monde (Canada)

Bilan

31 mars 2025

	2025	2024
Actif		
Court terme		
Encaisse	6 980 879	6 974 950
Placements	604 000	604 000
Taxes de vente à recevoir	343 166	49 702
Avances aux partenaires internationaux	1 019 949	1 055 797
Apports et subventions à recevoir	432 819	346 494
Apports et subventions à recevoir afférents aux immobilisations corporelles	1 200 000	-
Frais payés d'avance	36 041	35 718
	10 616 854	9 066 661
Immobilisations corporelles (note 3)	4 090 817	187 671
	14 707 671	9 254 332
Passif		
Court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	513 154	490 088
Avances dues aux partenaires internationaux	304 301	740 435
Apports reportés (note 6)	7 737 995	6 717 625
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	59 165	-
	8 614 615	7 948 148
Dette à long terme (note 8)	1 657 072	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	3 470 941	82 506
	13 742 628	8 030 654
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	103 639	105 165
Affecté	604 680	604 680
Non affecté	256 724	513 833
	965 043	1 223 678
	14 707 671	9 254 332

Engagement (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Médecins du Monde (Canada)
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	46 383	63 810
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	79 368	65 438
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(42 081)	(25 636)
	83 670	103 612
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	(671 007)	2 287 442
	(587 337)	2 391 054
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	-	(604 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 982 514)	(22 126)
	(3 982 514)	(626 126)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	1 720 817	-
Remboursement de la dette à long terme	(4 580)	-
Variation des apports reportés afférents aux projets et des apports à recevoir, montant net	2 859 543	403 374
	4 575 780	403 374
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 929	2 168 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 974 950	4 806 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	6 980 879	6 974 950

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectif de l'organisme

Médecins du Monde (Canada) (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'objet pour lequel l'Organisme a été constitué est de soigner les populations les plus vulnérables dans les situations de crise et d'exclusion partout dans le monde et, ce faisant, de témoigner des atteintes aux droits de la personne et de toute entrave à l'accès aux soins.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'estimation des frais courus dans les créditeurs et charges à payer.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports en contributions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et en fonction des prévisions approuvées par les bailleurs de fonds. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Frais d'administration attribués aux projets

Les frais d'administration attribués aux projets, soit le loyer, l'amortissement, les frais de télécommunications, et autres (annexe B), sont établis selon les taux accordés par les bailleurs de fonds pour l'administration des projets.

Apports reçus sous forme de services rendus

Dans le cadre de son fonctionnement, l'Organisme a recours aux services de volontaires et de bénévoles. Ces services sont présentés dans les produits de l'Organisme. Les apports des volontaires constatés représentent l'écart entre l'allocation mensuelle versée et la rémunération selon les règles courantes pour ces types de services rendus. Les heures consacrées par les bénévoles sont compilées et constatées selon un taux horaire minimal du marché pour des services similaires. En date du 31 mars 2025, ce montant correspondait à 251 454 \$ (162 741 \$ en date du 31 mars 2024).

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'Organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment	Amortissement linéaire	40 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	15 %
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception de l'encaisse qui est comptabilisée à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des avances aux partenaires internationaux et des apports et subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs des charges à payer, des avances dues aux partenaires internationaux et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2025 Valeur nette</i>	<i>2024 Valeur nette</i>
Bâtiment	3 946 753	16 445	3 930 308	-
Matériel roulant	100 417	66 347	34 070	40 082
Mobilier et équipement de bureau	150 134	114 579	35 555	42 077
Matériel informatique	113 207	65 853	47 354	28 141
Améliorations locatives	338 423	294 893	43 530	77 371
	4 648 934	558 117	4 090 817	187 671

4. Emprunt bancaire et facilités de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit non utilisée, d'un montant maximal de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2024), renouvelable annuellement, au taux préférentiel majoré de 4,00 % (taux préférentiel majoré de 6,95 % en 2024).

5. Comptes créditeurs et charges à payer

	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Comptes créditeurs et charges à payer	108 307	85 811
Salaires et vacances courus	398 699	404 277
Taxes de vente à payer	6 148	-
	513 154	490 088

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et des contributions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges de projets.

	2025	2024
Solde au début	6 717 625	6 332 649
Encaissement de l'année	19 528 540	20 864 257
Montant constaté à titre de produits	(18 898 729)	(20 790 954)
Variation des apports et subventions à recevoir	390 559	311 673
Solde à la fin	7 737 995	6 717 625

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués d'apports, reçus sous forme de dons et de subventions, dans le cadre d'une campagne de financement pour l'acquisition et l'adaptation d'un bâtiment, d'un camion de soins, ainsi que pour des améliorations à effectuer dans les nouveaux locaux administratifs et la clinique. Ces apports sont amortis selon la même méthode et au même taux d'amortissement que les actifs correspondants.

	2025	2024
Solde au début	82 506	108 142
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 430 516	-
Montant constaté à titre de produits	(42 081)	(25 636)
Solde à la fin	3 470 941	82 506

8. Dette à long terme

	2025	2024
Prêt à terme d'un montant de 980 817 \$, portant intérêt au taux de 5,93 %, remboursable au moyen de versements mensuels égaux de 6 973 \$, incluant capital et intérêts, à compter de novembre 2024, sur une période d'amortissement de 20 ans; le prêt est renouvelable en novembre 2027 ^(a)	976 237	-
Prêt à terme d'un montant de 740 000 \$, portant intérêt au taux de 5,57 % pour un premier terme fixe de cinq ans, échéant en janvier 2030; le prêt est amorti sur une période de 15 ans, avec remboursement du capital en un seul versement à l'échéance; les intérêts sont exigibles annuellement, le 30 septembre, à compter de 2026 ^(b)	740 000	-
	1 716 237	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	59 165	-
	1 657 072	-

8. Dette à long terme (suite)

- a) Le prêt à terme est garanti par une hypothèque immobilière de 1 000 000 \$ sur le bâtiment. Il peut être déboursé en un ou plusieurs versements, notamment en fonction de l'avancement des travaux, et sous réserve du respect des conditions imposées par le prêteur. Ce prêt comporte également diverses obligations, notamment en matière d'assurance, d'entretien de l'immeuble, de conformité aux normes environnementales ainsi que des restrictions concernant l'aliénation ou la modification de l'immeuble. Il inclut également des clauses de solidarité et d'indivisibilité.
- b) Le prêt à terme est garanti par une hypothèque immobilière de deuxième rang sur l'immeuble, ainsi que sur les loyers et les indemnités d'assurance y afférents. Le prêt est remboursable par anticipation sans pénalité, uniquement à la date de paiement des intérêts. Les intérêts sont exigibles annuellement, le 30 septembre, à compter de 2026.

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	59 165
2027	62 647
2028	66 322
2029	69 919
2030	73 698
Autres	1 384 486

9. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a affecté un montant total de 604 680 \$ au fonds de réserve (604 680 \$ au 31 mars 2024), qui a pour but de pourvoir à toute obligation de nature financière qui pourrait survenir au cours des prochains exercices. L'Organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Taxes de vente à recevoir	(293 464)	(8 119)
Avances aux partenaires internationaux	35 848	1 486 698
Frais payés d'avance	(323)	(11 264)
Comptes créditeurs et charges à payer	23 066	79 692
Avances dues aux partenaires internationaux	(436 134)	740 435
	(671 007)	2 287 442

11. Engagement

L'engagement pris par l'Organisme en vertu d'un bail de location d'espace échéant au plus tard en juillet 2026 totalise 157 000 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2026	126 000
2027	31 000

12. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes créditeurs, ses charges à payer, ses avances dues aux partenaires internationaux et sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié à son encaisse, aux avances aux partenaires internationaux et à ses apports et subventions à recevoir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'Organisme est exposé au risque de change, car les dépenses effectuées pour les projets situés à l'extérieur du Canada sont conclues principalement en dollars américains, en gourdes et en euros. Le risque de change est toutefois non significatif au 31 mars 2025.

	Encaisse	
	Devises	Dollars canadiens \$
Dollars américains	50 714	73 369
Gourdes	2 610 054	28 907

Médecins du Monde (Canada) Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2025

2025

2024

Annexe A - Financement et frais de projets nationaux, Montréal

Produits

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	378 566	278 445
Direction régionale de la santé publique de Montréal	465 749	481 648
Santé Canada - Service aux autochtones	80 573	279 340
BINAM/Ville de Montréal	139 083	195 170
Ententes de services et conférences	5 833	4 481
Financement du programme de soutien psychologique	76 366	127 842
Réseau de la communauté autochtone à Montréal	528 689	185 804
Projet de travailleur de soutien autochtone	100 448	25 505
Dons liés - activités de financement et collectes de fonds	1 311 687	1 151 679
Apports reçus sous forme de services rendus	154 485	120 941
	3 241 479	2 850 855

Charges

Salaires et charges sociales	2 404 119	2 194 854
Honoraires de psychologues consultants	221 681	174 758
Frais d'activités	205 066	113 964
Frais de fonctionnement	241 047	233 840
Coûts d'exploitation du camion de soins	15 081	12 498
	3 086 994	2 729 914

Apports reçus sous forme de services rendus	154 485	120 941
---	---------	---------

3 241 479 **2 850 855**

- -

Annexe B - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	1 322 206	1 222 130
Loyer et charges locatives	120 736	102 024
Services professionnels	98 327	75 824
Entretien informatique	85 337	30 897
Recrutement et formation	494	19 960
Déplacements	22 509	17 951
Frais de représentation	9 217	12 902
Frais de gestion	31 651	11 567
Planification stratégique	19 604	-
Fournitures de bureau	5 787	11 536
Intérêts et frais bancaires	8 058	7 794
Assurances des administrateurs	15 059	7 365
Frais de communication	6 858	7 152
Dépenses liées au conseil d'administration	2 110	4 113
Photocopies et impressions	2 083	3 561
Messagerie et poste	229	126
Dépenses liées à l'acquisition de bâtiment	305 600	-
Gain de change	(6 238)	(3 711)
	2 049 627	1 531 191